



Demi-finale du concours d'éloquence

publié le 06/04/2024

Jeudi 4 avril, de 9h30 à 11h30, s'est déroulée la demi-finale du concours d'éloquence pour le secteur Angoulême nord avec les finalistes des collèges de Rouillac, Mansle, Aigre, Ruffec, Le Gond Pontouvre, Saint Amant de Boixe et Villefagnan.

Sept jeunes filles de 4e ont déclamé devant plusieurs classes et le jury le discours qu'elles avaient écrit sur un thème imposé.

Toutes ont révélé leur aisance à l'oral et leurs capacités à convaincre une foule en argumentant.

Le collège de Saint Amant de Boixe a remporté la victoire mais Lou-Jane Guillebaud (4C) a très bien défendu les couleurs de notre établissement et s'est montrée digne de la mission qui lui était impartie. BRAVO à elle !



 [article de la charente libre](#) (PDF de 1023 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.